

Lundi, le 6 juin 2016

2016-06-06

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Adrien tenue le lundi, six juin deux mille seize (06-06-16) à vingt heures au Centre communautaire sous la présidence de Monsieur Pierre Therrien, maire et des conseillers suivants :

Siège N° 1 = Claude Dupont  
Siège N° 2 = Claude St-Cyr  
Siège N° 3 = Adrien Gagnon  
Siège N° 4 = Claude Blain  
Siège N° 5 = Paul Chaperon  
Siège N° 6 = Stéphane Poirier

La directrice générale et secrétaire-trésorière Maryse Ducharme est aussi présente.

- 1° Adoption de l'ordre du jour;
- 2° Compte-rendu du responsable du réseau d'égout et de la voirie;
- 3° **Adoption du procès-verbal de la réunion précédente;**
- 4° **Suivi de la réunion précédente (si changement);**
- 5° Certificat de crédits suffisants;
- 6° Adoption des comptes;
- 7° Compte-rendu des sorties des élus;
- 8° La correspondance;
- 9° Présentation des états financiers;
- 10° Soumission de gravier;
- 11° Soumission pour abrasif d'hiver (sable);
- 12° Projets pacte rural;
- 13° Période de questions ...;
- 14° Pause;
- 15° Subvention discrétionnaire - lieu et nature des travaux à effectuer;
- 16° Demande d'ajout de panneaux de signalisation pour le partage de la route;
- 17° Rénovation du bureau municipal;
- 18° Contrat de service avec Infotech - offre pour 4 ans;
- 19° Demande de changement de zonage pour permettre l'hébergement dans la zone R-18;
- 20° Demande de traverses municipales en saison hivernal - Rang 1;
- 21° Demande d'aide financière faite par la Meunerie;
- 22° Demande d'appui auprès de la CPTAQ - Hugues Vaillancourt;
- 23° Avis de motion pour fixer le tarif pour le PPCMOI;
- 24° Renouvellement d'entente de services aux sinistrés avec la Croix-Rouge;
- 25° Plainte d'un citoyen;
- 26° Demande d'appui à la Campagne pancanadienne en faveur de l'emballage neutre et standardisé des produits du tabac;
- 27° Coupe de bois - Chemin St-Rémi;
- 28° Demande des responsables de la bibliothèque pour faire faire un grand ménage;
- 29° Enrobage de plastique pour balles rondes;
- 30° Voirie + rue Principale vers le 1700 (trou d'homme);
- 31° Varia;
  - 31.1° Nouvelles normes pour les sites contaminés;
  - 31.2° Boîte à sable;
  - 31.3° Postes Canada;
  - 31.4° Adhésion à Copernic.

201606-103

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier  
appuyé par le conseiller Paul Chaperon

QUE l'ordre du jour soit accepté comme tel et qu'il demeure ouvert  
jusqu'à la fin de la session.

Adoptée

### PROCÈS-VERBAL

Attendu que les élus ont reçu une copie du procès-verbal de la séance  
ordinaire et qu'ils en ont pris connaissance;

201606-104

Il est proposé par le conseiller Paul Chaperon  
appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

**QUE le procès-verbal soit adopté.**

Adoptée

### CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

201606-105

Je soussignée, Maryse Ducharme, directrice générale et secrétaire-  
trésorière, **déclare** qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes  
ci-après mentionnés.

.....  
Maryse Ducharme,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

### LES COMPTES

201600296 = Petite caisse : change pour vente à l'église	300.00 \$
201600297 = Hydro-Québec : éclairage de rues	146.77 \$
201600298 = Carrefour jeunesse Emploi : programme Trio Desjardins 2016	1 000.00 \$
201600299 = Association forestière du sud du Québec : abonnement pour 2 ans (bibliothèque)	40.00 \$
201600300 = Petite caisse : timbres, réception et change pour vente	300.00 \$
201600301 = Bell Mobilité : forfait cellulaires	90.54 \$
201600302 = Christian Verdon : 23 h 30 pour démontage et prépara- tion pour l'encan	352.50 \$
201600303 = Hydro-Québec : station de pompage, garage, chalet des loisirs, centre communautaire	2 668.63 \$
201600304 = Bell Canada : téléphone au bureau municipal	145.33 \$
201600305 = ministre des Finances : inscription au programme de qualification 2TEUEA (formation réseau égout)	111.00 \$
201600306 = Hydro-Québec : station d'épuration	1 317.85 \$
201600307 = Michel Larrivée : location du mois de mai	82.50 \$
201690120 à 122 = William Corriveau : entretien des pelouses	482.15 \$

**TOTAL DES DÉPENSES DE MAI : 64 626.33 \$**  
**TOTAL DES REVENUS DE MAI : 69 549.01 \$**

201690123 à 126 = Maryse Ducharme : salaire	2 383.96 \$
201690127 à 130 = Dany Guillemette : salaire	2 037.32 \$
201690131 à 134 = Sylvain Thibodeau : salaire	2 068.72 \$
201690135 à 138 = Sylvie Berthaud : salaire	1 569.80 \$
201690139 = annulé	

201690140 = Claude Blain : rémun. des élus pour juin 2016	228.39 \$
201690141 = Paul Chaperon : rémun. des élus pour juin 2016	228.39 \$
201690142 = Claude Dupont : rémun. des élus pour juin 2016	228.39 \$
201690143 = Adrien Gagnon : rémun. des élus pour juin 2016	228.39 \$
201690144 = Stéphane Poirier : rémun. des élus pour juin 2016	228.39 \$
201690145 = Claude St-Cyr : rémun. des élus pour juin 2016	228.39 \$
201690146 = Pierre Therrien : rémun. des élus pour juin 2016	692.29 \$
201600335, 355 à 357 = Michel Larrivée : conciergerie c. communautaire, école et sacristie	1 350.00 \$
201600308 = Mégaburo : enveloppes, cahiers, reçus, stylos à bille, caisses de papier, lecture de compteur	302.29 \$
201600309 = Commission scolaire : location locaux école	164.85 \$
201600310 = Coop Pré-Vert : essence, éponge, vadrouille, seau	310.13 \$
201600311 = Ministère du revenu Québec : déductions à la source	3 684.74 \$
201600312 = Régie Sanitaire des Hameaux : quote-part de juin	2 425.00 \$
201600313 = Pelletier et Picard : appel de service, projecteur avant de l'église	82.78 \$
201600314 = Agence des douanes et du revenu du Canada : déductions à la source	1 482.21 \$
201600315 = Infotech : implantation rôle en ligne, migration d'une licence, module permis, mini-module pour trans- mission	5 254.37 \$
201600316 = Pierre Therrien : frais de déplacement	25.00 \$
201600317 = Groupe CCL : chèque fournisseur, chèque salaire	1 119.29 \$
201600318 = Leroux et Frères : disque avant, pad frein, main d'œuvre	741.50 \$
201600319 = Graymont : granulats calcaire	301.54 \$
201600320 = Entreprises Gilles Pellerin : 3 heures kx-161 - patinoire	206.96 \$
201600321 = Fonds d'information sur le territoire : avis de mutation	16.00 \$
201600322 = Coop Ham-Nord : corrostop, plateau peinture, rouleau, pinceau, boulon, rondelle plate d'acier, forme 24", affiche à vendre, crochet, clé, combinaison de travail bleu	361.64 \$
201600323 = Claude Blain : frais de déplacement	65.25 \$
201600324 = Groupe Environex : analyses des eaux usées	618.61 \$
201600325 = Ministre des Finances : 1er versement (SQ)	23 899.00 \$
201600326 = Transport Excavation Michel Couture : transport gravier	874.09 \$
201600327 = Services mécaniques RSC : réparer tank à fuel (inter), adaptateur, sleeve, terminal, 45 deg elbow 5/8x1/2, chiffons, tuyau à air, hose, union, connecteur male, valve synchrone, rode hobard, pate teflon, bouchon, projet gratte frein électrique, collet	2 617.24 \$
201600328 = Les Bétons L. Barolet : sonatube, terrain de balle	339.18 \$
201600329 = Pneus & mécanique Vachon : roues, pneus réchapés, ouvrage, valve, (Sterling et Inter)	2 081.85 \$
201600330 = JN Denis : tubing, air brake hose, fitting, travaux fait sur niveleuse	626.80 \$
201600331 = Desroches, Groupe Pétrolier : diesel	1 575.97 \$
201600332 = Robitaille Équipement : pointe au carbure rotative pour la niveleuse	973.84 \$
201600333 = Plasma Forme : plaque	107.39 \$
201600334 = Claude Dupont : frais de déplacement	23.40 \$
201600336 = Saphir Technologie : service professionnels (page web de rôle d'évaluation, lien entre intervenants, ouverture de ports	206.96 \$
201600337 = Pierrette Sauriol : banc de parc, peinture, 3 thuyas	313.30 \$
201600338 = Carrière Saints-Marthyrs : granulats calcaire	9 259.44 \$
201600339 = Média Transcontinental : publicité journaux (encan)	1 025.58 \$
201600340 = Agritex Victoriaville : filtre à air	19.94 \$

201600341 = Fonds de Solidarité FTQ : régime retraite	906.10 \$
201600342 = Placements MacKenzie : REER (payé par employés)	100.00 \$
201600343 = Serres St-Élie : annuelles, vivaces (4 pots au coin, église)	423.61 \$
201600344 = Roy Fruits et Légumes : plantes annuelles, vivaces, potager urbain (pour balconnière), veranda (2015 et 2016)	625.33 \$
201600345 = La Jardinerie F. Fortier : achat de fleurs, perlite, balconnière au poste incendie, marguerite Backy	285.97 \$
201600346 = Ferme Stelica : transport grappe pour pesée	172.46 \$
201600347 = Rénovation Guy Chaperon : pêne dormant, vis, main d'œuvre, utilisation conteneur, location d'un marteau piqueur (église)	704.80 \$
201600348 = Excavation Claude Darveau : transport de gravier	1 383.39 \$
201600349 = Garage Taschereau : essence	111.75 \$
201600350 = Valoris : enfouissement et redevances	1 154.88 \$
201600351 = Récup Estrie : quote-part 2016 (2e versement)	910.00 \$
201600352 = Centre Industriel de Confection Windsor : caisses d'eau	47.19 \$
201600353 = Atelier Lavoie : brushcutter	713.40 \$
201600354 = Daniel Bilodeau : supports de métal, bâtons en bois, drapeaux décoratifs (embellissement)	711.50 \$
201600358 = Mike Hivon : 4 poignées pour modules de jeux	18.33 \$
201600359 = Hydro-Québec : éclairage de rues	151.67 \$
201600360 = Pierre Therrien : frais de déplacement	21.60 \$
201600361 = Laurentide re/sources : collecte organique	45.42 \$
201600362 = Canac : paillis (embellissement)	687.09 \$
	81 753.06 \$

201606-106

Il est proposé par le conseiller Claude Blain  
appuyé par le conseiller Paul Chaperon

QUE les comptes ci-haut mentionnés soient acceptés et que le maire et la secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la municipalité.

Adoptée

**APPROBATION DE LA DÉMARCHE EFFECTUÉE  
CONCERNANT LA NOUVELLE NORME COMPTABLE SP3260**

CONSIDÉRANT QU' à compter de l'exercice 2015, les organismes municipaux devront appliquer une nouvelle norme comptable, soit le nouveau chapitre SP3260 – Passif au titre des sites contaminés du Manuel de comptabilité de l'ICCA pour le secteur public;

CONSIDÉRANT cette nouvelle norme, un passif au titre de l'assainissement des sites contaminés devra être constaté dans les états financiers de tout organisme municipal pour les sites contaminés répondant aux critères énumérés à la note d'information du MAMOT;

CONSIDÉRANT QUE tous les immeubles appartenant à la Municipalité de Saint-Adrien ont été recensés sur une liste avec les informations suivantes :

Numéro de matricule, Adresse de l'immeuble, numéro de lot,  
Utilisation actuelle, utilisation antérieure et le mode d'acquisition.

CONSIDÉRANT QU' une recherche de documents a été effectuée par l'inspecteur en bâtiment et la directrice générale pour chacun des dossiers afin de déterminer l'existence possible d'avis, de correspondance ou d'évaluation d'expert aux fins de trouver les sites de contamination potentiels parmi les propriétés de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE suite aux recherches menées par l'inspecteur en bâtiment et la directrice générale, aucun document sur l'existence d'un site potentiellement contaminé a été recensé;

CONSIDÉRANT QU' il n'y a aucun indice d'un site potentiellement contaminé à l'égard des usages antérieurs aux propriétés recensées;

201606-107

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier appuyée par le conseiller Claude St-Cyr

Il est résolu

QUE le Conseil approuve la démarche de l'inspecteur en bâtiment et la directrice générale aux fins de recenser la documentation pour chacune des propriétés de la Municipalité sur l'existence d'un site potentiellement contaminé.

QUE le Conseil approuve la liste des immeubles indiquant l'utilisation actuelle et antérieure, datée du 2 juin 2016 et conclu que la Municipalité n'a pas de site potentiellement contaminé.

Adoptée

### **PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS**

201606-108

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier appuyé par le conseiller Paul Chaperon

QUE les membres du conseil déposent les états financiers 2015 préparé par la Firme Roy Desrochers Lambert sencl.

Adoptée

### **SOUSSION DE GRAVIER**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé une soumission pour 2 000 tonnes de gravier MG20b, 4 000 tonnes de gravier MG20b, 6 000 tonnes de gravier MG20b;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu 3 soumissions ;

201606-109

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier  
appuyé par le conseiller Claude St-Cyr

QUE les membres du conseil acceptent la soumission de Graymont pour un montant de 7.75 \$ la tonne métrique pour une quantité de 2 000 tonnes, 7.65 \$ la tonne métrique pour une quantité de 4 000 tonnes et 7.50 \$ la tonne métrique pour une quantité de 6 000 tonnes.

Adoptée

#### **SOUSSION POUR ABRASIF D'HIVER**

CONSIDÉRANT QU' une demande de soumission a été faite;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu 2 soumissions;

201606-110

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Claude Blain  
appuyé par le conseiller Claude Dupont

QUE les membres du conseil acceptent la soumission des Constructions Maurice & Claude Itée pour les abrasifs d'hiver (sable) au montant de 5.95 \$ la tonne métrique pour la fourniture de sable tamisé 0 3/8 à partir du banc Lussier situé sur le 2e rang de St-Claude. La quantité demandé est 1 200 tonnes.

Adoptée

#### **PROJET PACTE RURAL - VOLET LOCAL EMBELLISSEMENT DE LA MUNICIPALITÉ**

201606-111

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier  
appuyé par le conseiller Paul Chaperon

QUE la Municipalité de Saint-Adrien appui le projet présenté par le Comité d'embellissement au Pacte rural pour un montant total de 6 000 \$ soit 5 500 \$ financé par le Pacte rural et 500 \$ financé par la Municipalité de Saint-Adrien. Depuis quelques années, un comité d'embellissement formé de bénévoles a effectué un travail colossal afin d'embellir notre municipalité. Leur travail a été couronné de succès avec une classification de quatre fleurons.

Afin de préserver cette classification ou obtenir cinq fleurons, le comité d'embellissement aimerait accomplir différentes tâches dans les espaces publics et le projet consiste à faire l'acquisition de paillis, fontaine, lampadaire, d'arbustes et de vivaces. Il y a également l'entretien des lieux publics par les membres du comité d'embellissement.

Adoptée

#### **PROJET PACTE RURAL - VOLET LOCAL DIMINUTION DU PHOSPHORE**

201606-112

Il est proposé par le conseiller Claude Blain  
appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE la Municipalité de Saint-Adrien appui le projet présenté par le Comité de développement au Pacte rural pour un montant total de 6 400 \$ soit 6 000 \$ financé par le Pacte rural et 400 \$ financé par la députée, Karine Vallières et la Caisse Desjardins des Sources.

Il s'agit d'un projet structurant visant la protection de l'eau : muni de documents pertinents, le chargé de projet effectuera une visite à chacun des 238 foyers, pour inviter la population à réduire notamment ses rejets de phosphates, favorisant l'élimination à la source.

En accord avec la stratégie de développement territorial et l'agenda 21, notre projet a pour objectif la conscientisation de tous ses citoyens pour générer moins de pollution et de gaspillage de la ressource eau. Globalement c'est un projet de consommation responsable pour limiter les produits toxiques dans notre milieu. Du même coup, nous voulons favoriser l'achat de produits d'entretien locaux écologiques et la fierté de mettre en œuvre des actions de développement durable.

Adoptée

#### **SUBVENTION DISCRÉTIONNAIRE LIEU ET NATURE DES TRAVAUX À EFFECTUER**

Ce dossier sera traité à la prochaine séance.

#### **DEMANDE D'AJOUT DE PANNEAUX DE SIGNALISATION POUR LE PARTAGE DE LA ROUTE**

Ce dossier sera traité à la prochaine séance.

#### **RÉNOVATION DU BUREAU MUNICIPAL**

Ce dossier sera traité à la prochaine séance.

#### **CONTRAT DE SERVICE - INFOTECH OFFRE POUR 4 ANS**

201606-113

Il est proposé par le conseiller Paul Chaperon  
appuyé par le conseiller Claude Dupont

QUE la Municipalité de Saint-Adrien autorise le renouvellement du contrat de service avec Infotech au montant de 4 440 \$ excluant les taxes pour une période de quatre (4) ans, soit jusqu'en 2020.

QUE le maire, Pierre Therrien et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Maryse Ducharme soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Adrien tous les documents nécessaires à cet effet.

Adoptée

**DEMANDE DE CHANGEMENT DE ZONAGE POUR  
PERMETTRE L'HÉBERBEMENT DANS LA ZONE R-18**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a eu une demande d'un résident de la rue Dubois pour modifier la zone R-18 pour permettre l'héberger des marcheurs du Chemin Saint-Rémi;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a débuté la révision de son schéma d'aménagement;

201606-114

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Paul Chaperon appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte d'étudier les possibilités de modifier la zone R-18 dans le but de permettre de l'hébergement dans cette zone.

Adoptée

**DEMANDE DE TRAVERSES MUNICIPALES EN SAISON  
HIVERNAL - RANG 1**

201606-115

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE la Municipalité de Saint-Adrien autorise Moto-Club Bois-Francs Inc. à circuler sur le Rang 1 sur une distance de 1.47 kilomètres de Saint-Adrien pour la prochaine saison hivernale 2016-2017 ;

QUE la Municipalité de Saint-Adrien demande au responsable du déneigement du sentier de laisser la gratte parterre lors du déneigement sur le Rang 1.

Adoptée

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE FAITE PAR LA MEUNERIE**

CONSIDÉRANT QUE la Meunerie de Saint-Adrien a fait une demande d'aide financière de 500 \$ pour 4 BBQ musical qui auront lieu durant l'été 2016 ;

201606-116

POUR CE MOTIF, il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier appuyé par le conseiller Claude Blain

QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte de verser le montant demandé de 500 \$.

Adoptée

**DEMANDE D'APPUI AUPRÈS DE LA CPTAQ -  
HUGUES VAILLANCOURT**

ATTENDU QUE la demande de Monsieur Hugues Vaillancourt consiste au morcellement d'une parcelle de 5000 mètres carrés à partir du lot 7-P du Rang 9;



ATTENDU QUE Monsieur Vaillancourt est propriétaire d'une résidence sur le Rang 8 de la municipalité;

ATTENDU QUE Monsieur Vaillancourt possède plusieurs lots dans la municipalité et qu'il est un producteur sylvicole reconnu;

ATTENDU QUE Monsieur Vaillancourt possède sa résidence ainsi que ses bâtiments à vocation agricole sur ses lots du Rang 8 et que la résidence visée par la demande est sur le Rang 10;

ATTENDU QUE Monsieur Vaillancourt fait valoir qu'il n'a pas besoin de la maison et de la parcelle visée par sa demande pour exploiter ses lots dans la municipalité;

ATTENDU QUE le projet ne contrevient pas à notre règlement de zonage;

201606-117 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Paul Chaperon appuyé par le conseiller Stéphane Poirier

ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Adrien appuie la demande de Monsieur Vaillancourt.

Adoptée

#### **AVIS DE MOTION POUR FIXER LE TARIF POUR UN PPCMOI**

201606-118 Le conseiller Stéphane Poirier donne AVIS DE MOTION, par la présente, que lors d'une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté pour adoption un règlement ayant pour objet de modifier le Règlement sur les permis et certificats numéro 03-251, afin de prévoir le tarif applicable pour l'étude d'une demande de projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble prévue par le Règlement sur les PPCMOI numéro 292.

Adoptée

#### **AVIS DE MOTION PPCMOI**

201606-119 Le conseiller Stéphane Poirier donne AVIS DE MOTION, par la présente, que lors d'une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté pour adoption une modification au règlement numéro 292 concernant les PPCMOI visant à modifier le tarif.

Adoptée

**RENOUVELLEMENT D'ENTENTE DE SERVICES AUX  
SINISTRÉS AVEC LA CROIX-ROUGE**

201606-120

Il est proposé par le conseiller Claude Blain  
appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE la Municipalité de Saint-Adrien renouvelle l'entente pour une période de trois (3) ans. La municipalité s'engage à verser une contribution annuelle de 150 \$ pour l'année 2016-2017, de 160 \$ pour l'année 2017-2018 et 160 \$ pour l'année 2018-2019.

QUE le maire, Pierre Therrien et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Maryse Ducharme soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité les documents nécessaires à cette fin.

Adoptée

**PLAINTÉ ÉCRITE D'UN CITOYEN**

201606-121

Il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon  
appuyé par le conseiller Claude Blain

QUE les membres du conseil acceptent le dépôt de la plainte écrite (lettre enregistrée).

QUE les membres du conseil rencontrent la personne visée par la plainte pour l'aviser de respecter l'entente initiale conclue avec la municipalité.

Adoptée

**DEMANDE D'APPUI À LA CAMPAGNE PANCANADIENNE EN  
FAVEUR DE L'EMBALLAGE NEUTRE ET STANDARDISÉ  
DES PRODUITS DU TABAC**

Les membres du conseil ne donneront pas suite à cette demande.

**COUPE DE BOIS - CHEMIN ST-RÉMI**

Ce dossier sera traité à la prochaine séance.

**DEMANDE DES RESPONSABLES DE LA BIBLIOTHÈQUE  
POUR FAIRE FAIRE UN GRAND MÉNAGE DANS LE LOCAL**

201606-122

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier  
appuyé par le conseiller Claude St-Cyr

QUE les membres du conseil autorisent le concierge à faire le grand ménage dans le local de la bibliothèque.

Adoptée

## **ENROBAGE DE PLASTIQUE POUR BALLEES RONDES**

201606-123

Il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon  
appuyé par le conseiller Paul Chaperon

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière, Maryse Ducharme, envoie un communiqué aux agriculteurs pour les informer que la Régie sanitaire intermunicipale des Hameaux fera dorénavant la collecte des plastiques d'enrobage à la condition que les plastiques soient dans un sac prévu à cet effet.

Adoptée

## **VOIRIE**

Rien de spécial à signaler en voirie.

## **DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu plusieurs plaintes à l'effet que la chaussée est très endommagée près du 1700 rue Principale (Route 216);

201606-124

POUR CE MOTIF, il est proposé par le conseiller Claude St-Cyr  
appuyé par le conseiller Claude Dupont

QUE la Municipalité de Saint-Adrien demande au Ministère des Transports de corriger la situation le plus rapidement possible.

Adoptée

## **BOITES À SABLE**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire vendre l'ancienne boîte à sable du camion Sterling;

CONSIDÉRANT QUE Dany Guillemette, employé de voirie, informe les membres du conseil que Robitaille Équipement offre 1 500 \$ pour la boîte à sable;

201606-125

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Claude Blain  
appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte l'offre de Robitaille Équipement.

Adoptée

## **POSTES CANADA**

Ce dossier sera traité à la prochaine séance.

### **ADHÉSION À COPERNIC**

201606-126

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier  
appuyé par le conseiller Claude Blain

QUE la Municipalité Saint-Adrien renouvelle l'adhésion auprès de  
Copernic au coût de 50 \$.

Adoptée

### **PROJET COMPOSTAD**

Sylvie Berthaud, chargée de projet, fait un rapport final du projet  
compostad.

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

201606-127

Le conseiller Adrien Gagnon propose que la session soit ajournée le  
mardi 14 juin 2016 à 21 h.

.....  
Maryse Ducharme,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....  
Pierre Therrien, maire

*"Je, Pierre Therrien, maire atteste que la signature du présent procès-  
verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il  
contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal".*

